



Extrait du Elus communistes et apparentés de Vénissieux

<http://gec.venissieux.org/PPA-diesel-et-sante-publique>

PPA, diesel et santé publique

- Les élus interviennent... -

Date de mise en ligne : mercredi 19 septembre 2012

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

Le plan de protection de l'atmosphère (PPA), récemment validé par le Grand Lyon est un outil à faire connaître largement. Il donne tous les éléments du constat sur la qualité de l'air dans l'agglomération, soulignant principalement qu'à proximité des infrastructures routières, nous sommes touchés par des expositions supérieures aux valeurs limites réglementaires pour le dioxyde d'azote (40ug/m3), et pour les poussières (35 jours pollués par an).

L'impact sanitaire est certain et se chiffre en milliers de personnes atteintes gravement dans leur santé.

Si la situation lyonnaise s'améliore depuis 4 ans (l'année 2007 avait dépassé tous les seuils sur l'agglomération), ils restent très mauvais sur les axes routiers ('A7, périphérique, Garibaldi et Marietton...) et à Vénissieux pour les HAP (Benzo(a)pyrène)...

Pour Vénissieux, nous connaissons la cause principale, qui a été au coeur des préoccupations du quartier Jules Guesdes depuis longtemps, le site de production Carbone Savoie. Et nous savons aussi que le grand projet d'une nouvelle installation de filtration répondant aux normes actuelles arrive en fonctionnement et va réduire très fortement les émissions de 2013... C'est une contribution importante à l'amélioration de la qualité de l'air, pour Vénissieux, mais aussi pour toute l'agglomération Est...

Reste ce pour quoi personne ne voit d'amélioration en vue... la part de la voiture dans les transports urbains, car c'est le premier facteur explicatif de l'impact sanitaire de la qualité de l'air.

Or, les réponses de ce PPA reposent malheureusement sur la discrimination entre voitures propres ou non... et même sur le péage urbain, bref sur la ségrégation sociale dans l'accès à la ville. Ce sont les seules mesures concernant le transport qui sont quantifiées... Les études sont lancées et elles conduiront évidemment à privilégier ce type de décision. En dehors de ces mesures discriminatoires, il ne reste que la limitation de vitesse et pour le reste des perspectives non quantifiées... Or, qui a les moyens de choisir un véhicule réellement propre ? Qui décide des prix de telle ou telle voiture et de tel ou tel carburant ?

De fait, on veut nous faire croire encore une fois que le "marché" va résoudre le problème alors qu'en fait, il mettra en place une discrimination sociale dangereuse dans l'accès à la ville. Nous avons besoin en urgence d'une autre réponse, autant technique que politique !

Elle passe nécessairement par une nouvelle ambition pour le plan de déplacement urbain notamment la part des transports en commun. Le PPA l'évoque sans objectifs quantitatifs. Elle passe aussi par un plan de renouvellement ambitieux des véhicules sur la base de solutions techniques innovantes pour réduire les émissions. L'urgent n'est pas tant de dire que telle ou telle solution (hybride, tout électrique, gaz, air comprimé...) est la meilleure mais d'affirmer qu'on doit sortir des carburants fossiles fortement émetteurs dans un délai court, ce qui est d'ailleurs une des urgences climatiques pour la réduction des gaz à effet de serre.

Au moment où personne ne semble capable de penser l'avenir du site d'Aulnay de PSA, ne faut-il pas parler d'un plan national pour la production de moteurs propres et proposer un projet de restructuration associant les deux constructeurs Français ? Voilà qui donnerait du sens à une politique de l'air fondée sur le droit au déplacement pour tous, en mettant sur la table toutes les questions, y compris celle d'un plan pour rénover le parc de voitures existant..

La réponse aux enjeux climatiques ne pourra pas être une réponse discriminatoire !

Post-scriptum :

L'adresse originale de cet article est <http://pam.venissieux.org/PPA-diese...>